



CONDUCTEURS DE POIDS LOURD, PRÉSERVEZ VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ !

9 accidents sur 10 ont lieu véhicule à l'arrêt !

Conditions de chargement/déchargement difficiles, relations compliquées avec le client, conditionnements défectueux, équipements inadaptés ou détériorés, retards de livraison... Ces situations peuvent provoquer des accidents du travail.

LES 3 PRINCIPALES SITUATIONS À L'ORIGINE DES ACCIDENTS CAMION À L'ARRÊT

- 1 Chargement/déchargement de marchandises**
Les manutentions manuelles sont la première source de pénibilité citée par les conducteurs.
- 2 Montées/descentes de la cabine et de la remorque**
- 3 Interventions sur le véhicule à l'arrêt**
Ouverture/fermeture des portes, bâchage/débâchage, arrimage...

POUR ÉVITER LES ACCIDENTS

- ▶ **Parlez-en dans votre entreprise !**
 - Nouvelles tâches, problèmes ou situations dangereuses rencontrées lors de vos tournées ou sur sites clients : parlez-en à votre employeur.
 - Nouvelle tournée, nouveau site client : demandez à votre employeur des informations précises et pratiques.
 - Pannes, détériorations, matériel inadapté à votre travail : signalez-les immédiatement.
 - Équipements de protection individuelle : demandez des équipements adaptés à votre travail.
 - Nouveaux équipements et véhicules : demandez à être formé à leur utilisation.
 - Innovations et nouveaux équipements observés chez les confrères ou les clients : partagez ces idées dans l'entreprise.
- ▶ **Et gardez les bons réflexes !**
 - Respectez les consignes sur les sites des clients : plan de circulation, protocole de sécurité, méthodes d'arrimage...
 - Respectez les règles d'utilisation des équipements : transpalettes électriques, hayons...
 - Ne sautez jamais de la cabine, du hayon ou de la remorque : montez et descendez dos à la route en respectant la règle des trois appuis.
 - Portez les équipements de protection individuelle fournis (chaussures de sécurité, gants, gilet...).

En partenariat avec :



Pour aller plus loin : www.inrs.fr/trm